

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 497 976**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 81 00500**

(54) Cale à angle variable commandée à distance.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). G 05 D 3/00.

(22) Date de dépôt..... 12 janvier 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 28 du 16-7-1982.

(71) Déposant : FRIER Charles Jérôme, résidant en France.

(72) Invention de : Charles Jérôme Frier.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

L'objet de la présente invention consiste à permettre un calage à distance, soit du fait de l'inaccessibilité du lieu, soit de la présence d'un danger à l'endroit du calage, en particulier, dans le cas qui nous concerne, le calage de rames ou de rames de papiers imprimés qui doivent être soumises à une coupe de finition parfaitement définie par 5 rapport aux textes ou aux cadres y figurant, cette ligne de coupe n'étant pas forcément parallèle aux côtés de la rame ou de la ramette.

D'une façon plus générale, le dispositif objet de l'invention peut être utilisé dans tous les cas où un travail de coupe de précision se présente et demande une concordance rigoureuse à la ligne de coupe.

10 Actuellement, lorsque le texte est mal cadré par rapport aux côtés de la rame, ce travail s'effectue de façon irrationnelle à savoir que le massicotier contourne le massicot pour aller à l'arrière de celui-ci intercaler entre la butée arrière et la rame ou la ramette de papier à couper, un carton d'épaisseur 1,5 mm par exemple, revient à son poste avant, vérifie la ligne de coupe bar abaissement du presse-papier et, si nécessaire, recommence 15 cette opération avec un carton plus épais ou moins épais selon le degré d'inexactitude du parallélisme à rattraper, dans un sens ou dans l'autre selon le cas, jusqu'à obtenir le parallélisme parfait.

20 Ce dispositif supprime donc ce déplacement long, fastidieux et onéreux, par son système de commande à distance ; le massicotier, de son poste de travail, agissant par impulsions successives jusqu'à obtenir le parallélisme exigé pour ce genre de correction.

A noter également que le montage de la plaque sur la machine offset peut être sommaire, donc plus rapide, ce qui est appréciable car le système d'attache des plaques offset ne permet le réglage de l'impression que par corrections successives donc long, fastidieux et pas nécessairement rigoureux, très peu de machines possédant un système précis 25 efficace et rapide pour une impression nettement définie par rapport aux bords du papier.

L'appareil représenté fig. 1 est constitué essentiellement d'un élément arrière (a) et d'un élément avant (b). L'élément avant (b) pouvant pivoter par rapport à l'élément arrière (a) grâce à une articulation (c).

30 Dans le modèle représenté, le pivotement de la partie (b) a lieu de la façon suivante (fig. 2) : un moto-réducteur (e) supporté par un palier (f) entraîne en sortie un axe (h) sur lequel est calé un excentrique (i) l'autre extrémité de l'axe tournant dans un deuxième palier (g) ; la partie avant (b) comporte un galet (j) qui vient s'appuyer sur l'excentrique (i) grâce à la présence d'un ressort de rappel (d) reliant (a) à (b).

35 L'action du moto-réducteur communiquant une rotation de l'excentrique (i) va provoquer un pivotement de (b) par rapport à (a). La seule condition étant que le rapport de réduction du moto-réducteur soit tel qu'il interdise toute possibilité de reversibilité du mouvement.

## REVENDEICATIONS

- 1 - Cale à angle variable dont la variation d'angle est obtenue à distance. Dans la variante représentée fig.1 l'appareil est constitué d'un élément arrière (a) et d'un élément avant (b) - l'élément (b) pouvant pivoter par rapport à (a) grâce à une charnière (c) - le pivotement de (b) par rapport à (a) est obtenu par l'action d'un excentrique (i) commandé par rotation d'un moto-réducteur (e) - La partie avant (b) comporte un galet d'appui (j) sur lequel l'excentrique (i) reste en contact permanent par l'action d'un ressort de rappel (d) .
  - 2 - Cale à angle variable commandée à distance selon revendication 1, caractérisée en ce qui concerne le moyen d'écartement de la pièce (b) par rapport à (a) qui est effectué par un vérin hydraulique.
  - 3 - Cale à angle variable commandée à distance selon revendication 1 ou 2 caractérisée en ce qui concerne le moyen de rappel de (a) et (b) qui est obtenu par la forme particulière de l'articulation (c) qui consiste en une lame d'acier prédéformée (k) ou à une pente de la partie de (b) sur laquelle vient se fixer la lame d'acier à ressort (k) à l'aide des vis (l).
- Parmi les applications les plus intéressantes on peut citer le calage des imprimés pour leur coupe sur massicot. Coupe caractérisée en ce que les imprimés sont calés par un dispositif selon les revendications précédentes.

